

# INFOMERCIER

Été 2026 / Volume 112

**04**  
Mot de la mairesse

**09**  
Prévention

**14**  
Bibliothèque

**16**  
Fête nationale

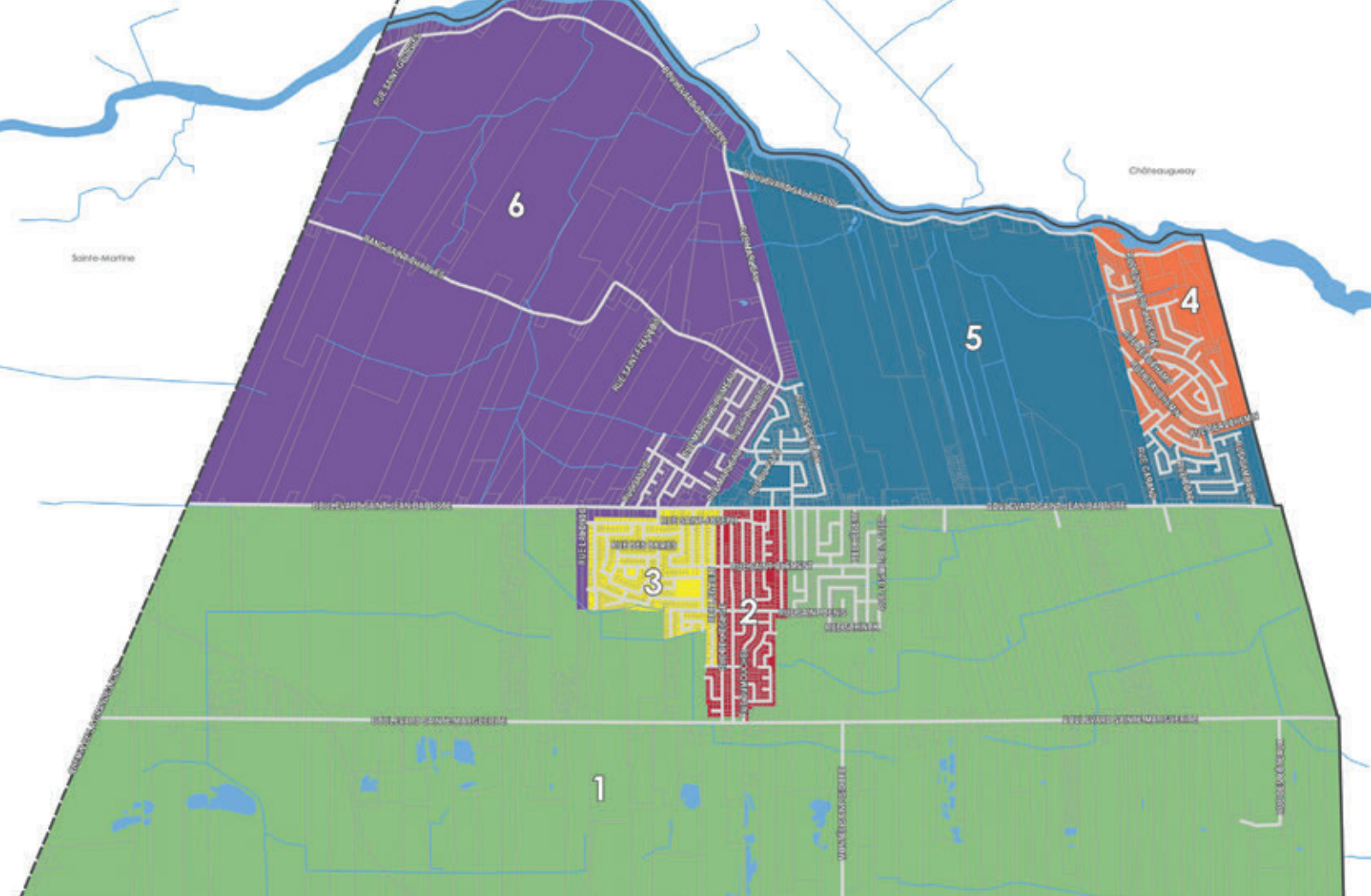
**Cet été, c'est  
au parc que  
ça se passe!**



[ville.mercier.qc.ca](http://ville.mercier.qc.ca)  
 [VilledMercier](https://www.facebook.com/VilledMercier)  
 [VilledMercier](https://www.instagram.com/VilledMercier)



Ville de  
**Mercier**



# Conseil municipal et ses districts



**Stéphane Roy**  
conseiller district 1

Maire suppléant du  
23 novembre 2027 au 22 mai 2028  
stephane.roy@ville.mercier.qc.ca  
514 979-7355



**Stéphanie Felix**  
conseillère district 2

Mairesse suppléante du  
23 mai 2028 au 22 novembre 2028  
stephanie.felix@ville.mercier.qc.ca  
514 951-4830



**Tony Bolduc**  
conseiller district 3

Maire suppléant du  
11 novembre 2025 au 22 mai 2026 et  
du 23 novembre 2028 au 22 mai 2029  
tony.bolduc@ville.mercier.qc.ca  
438 888-2504



**Philippe Drolet**  
conseiller district 4

Maire suppléant du  
23 mai 2026 au 22 novembre 2026 et  
du 23 mai 2029 à la fin du mandat du conseil  
philippe.drolet@ville.mercier.qc.ca  
438 403-2171



**Judith Prud'homme**  
conseillère district 5

Mairesse suppléante du  
23 novembre 2026 au 22 mai 2027  
judith.prudhomme@ville.mercier.qc.ca  
514 433-6040



**Martin Laplaine**  
conseiller district 6

Maire suppléant du  
23 mai 2027 au 22 novembre 2027  
martin.laplaine@ville.mercier.qc.ca  
514 971-1163

# Guichet unique

Pour toute question ou demande concernant vos services municipaux :

450 691-6090, option 1

guichet.unique@ville.mercier.qc.ca

ville.mercier.qc.ca

 VilledeMercier  VilledeMercier

# Séances ordinaires du conseil



## Les mardis

9 juin 2026, 20 h

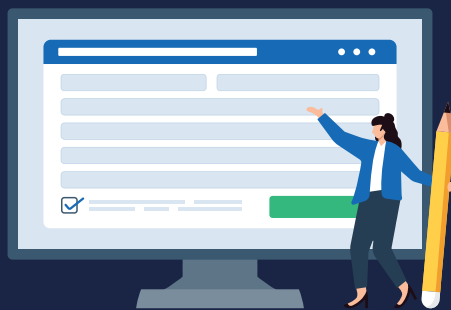
14 juillet 2026, 20 h

11 août 2026, 20 h

# Centre d'avis au citoyen

450 691-6090 poste 222

# Requêtes en ligne



**FAITE MAINTENANT VOS DEMANDES EN LIGNE !**

Requêtes, plaintes ou signalement d'un problème sur le territoire !

C'est facile en un seul clic !  
[mercier.edemandes.com/fr/create](http://mercier.edemandes.com/fr/create)



# Horaire

## Hôtel de ville

869, boulevard Saint-Jean-Baptiste  
2<sup>e</sup> étage, Mercier J6R 2L3  
450 691-6090

**Lundi au jeudi** : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

**Vendredi** : 8 h à 12 h

## Écocentre

485, boulevard Saint-Jean-Baptiste  
450 691-6090 poste 421

**Lundi au jeudi** : 9 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h

**Vendredi et samedi** : 8 h 30 à 11 h 30

**NOUVEAU**

Ouvert les mercredis  
soir de 17 h à 20 h

## Direction loisirs, culture et vie communautaire

16, rue du Parc  
450 691-6090 poste 249

**Lundi au jeudi** : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

**Vendredi** : 8 h à 12 h

## Bibliothèque

16, rue du Parc  
450 691-6090 poste 314

**Cet horaire sera en vigueur**

**du 27 juin au 30 août inclusivement**

**Lundi, mardi et jeudi** : 12 h à 19 h 30

**Mercredi et vendredi** : 10 h à 17 h

**Samedi** : 11 h à 15 h

**Dimanche** : FERMÉ

Publié par la Ville de Mercier

Dépôt légal : Bibliothèque et archives nationales du Québec

Tirage : 6000 copies

Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.



# Mot de la maireesse

L'été 2026 est à nos portes et cet été c'est au parc que ça se passe ! En passant par la Fête des citoyens, la Fête nationale, les Jeux dynamiques ou les travaux pour la construction du Pavillon Alec-Reid (future patinoire réfrigérée), la Ville de Mercier vous promet un été rempli de projets afin de vous offrir toujours plus de services.

## **Construction d'une école secondaire à Mercier**

La construction d'une école secondaire à Mercier est devenue une nécessité incontournable. Le manque d'espace dans les établissements scolaires existants justifie pleinement le projet du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries visant la construction d'une école secondaire accueillant l'ensemble des niveaux, de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire. Ce projet représenterait une école d'environ 1 200 élèves.

Actuellement, le territoire de la Ville de Mercier compte trois écoles primaires ainsi qu'une école secondaire offrant uniquement les niveaux de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire. Les élèves des niveaux de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire doivent donc être redirigés vers la polyvalente de Châteauguay (LPP). Dans l'éventualité de la construction d'une nouvelle école secondaire complète à Mercier, l'école secondaire Bonnier pourrait être convertie en une quatrième école primaire, permettant ainsi de répondre de façon plus adéquate aux besoins du milieu scolaire.

La Ville de Mercier se distingue également comme la municipalité comptant le plus grand nombre d'enfants par famille parmi les onze municipalités de la MRC de Roussillon, ce qui accentue la pression exercée sur les infrastructures éducatives existantes.

La Ville de Mercier est en accord avec le plan du Centre de services scolaire et reconnaît l'importance de ce projet pour la communauté. Toutefois, la législation provinciale

oblige les municipalités à acquérir, à leurs frais, le terrain sélectionné par le Centre de services scolaire et à le céder à ce dernier, sans compensation financière. À cette obligation s'ajoutent les coûts liés à la démolition des bâtiments existants, à la décontamination des sols, le cas échéant, ainsi qu'à l'aménagement des infrastructures requises.

Les terrains identifiés par le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries présentent une superficie d'environ 35 000 mètres carrés (382 118 pieds carrés). Plusieurs de ces terrains comportent des bâtiments qui devront être démolis. Le coût d'acquisition est évalué à plus de 12 M\$, et ce, avant même de considérer les frais de démolition, de décontamination et d'infrastructures.

Cette acquisition aurait un impact financier majeur pour les citoyens de Mercier. Elle entraînerait une augmentation de la dette municipale estimée à 47,3 %, générant un coût annuel d'environ 900 000 \$ en remboursement de capital et d'intérêts.

La durée du projet étant évaluée à environ sept ans, cette charge financière serait assumée directement par les citoyens de Mercier par l'entremise de leur compte de taxes municipales, représentant une hausse d'environ 4 % uniquement pour l'acquisition des terrains.

Il est également essentiel de considérer la réalité territoriale de la Ville de Mercier. Sur un territoire total d'environ 46 km<sup>2</sup>, près de 90 % est assujéti à la zone agricole protégée. Le 10 % restant, constitué du périmètre urbain, est déjà développé à environ 99 %. Dans ce contexte, l'implantation d'une nouvelle école secondaire ne génèrera pas de développement résidentiel ou commercial additionnel permettant d'augmenter l'assiette fiscale et d'absorber les coûts liés à cette acquisition majeure.

En conclusion, bien que la construction d'une école secondaire soit indispensable pour répondre aux besoins éducatifs de la population, la capacité financière des contribuables de Mercier ne permet pas d'assumer les coûts imposés par l'acquisition des terrains.

L'éducation est une responsabilité collective, mais le financement des infrastructures scolaires relève du gouvernement du Québec. Il est donc essentiel que cette responsabilité soit pleinement assumée par l'État, afin d'éviter de transférer un fardeau financier disproportionné aux municipalités et à leurs citoyens.

### **La construction de la maison de soins palliatifs va bon train sur le territoire de Mercier**



Les travaux entamés le 17 novembre dernier avancent à grand pas ! À terme, ce sont les citoyens des 65 municipalités de notre région qui pourront bénéficier des services de cette maison de soins palliatifs. Tous ces services seront entièrement gratuits, dédiée à accompagner ceux qui en ont besoin avec dignité et humanité. Nous sommes fières de soutenir ce projet. La campagne de financement se poursuit. Donner généreusement !

### **Fête nationale**

Je vous invite une fois de plus à participer en grand nombre aux festivités de la fête nationale, qui auront lieu les 23 et 24 juin dans le parc des Hirondelles. Les activités sont toujours au rendez-vous afin de vous faire passer des moments mémorables entre amis ou en famille.

Pour une 2<sup>e</sup> année, les villes de Mercier et Châteauguay s'unissent pour célébrer la fête nationale. Cette collaboration intermunicipale permet de démontrer notre fierté collective de l'identité et de la culture québécoise. Découvrez les deux programmations des festivités dans les pages de ce numéro.

En terminant, je vous souhaite un été rempli de plaisir, de beaux temps et de bon temps à passer avec vos proches. Ce sera un plaisir de vous rencontrer lors des activités estivales organisées dans notre ville.

**Bon été à toutes et à tous !**

*Lise Michaud*

Mairesse  
514 349-6090



CONSTRUCTION DU  
PAVILLON ALEC-REID

# Travaux à venir au Parc Loiselle

Dans le cadre du projet de construction du Pavillon Alec-Reid au parc Loiselle, nous désirons vous informer du déroulement des travaux.

**Les travaux comprendront notamment :**

- Construction d'une structure de toiture (abri)
- Construction d'une dalle de béton avec système de réfrigération
- Mise en place d'un système de réfrigération complet
- Construction d'un bâtiment de service, incluant : vestiaire, toilettes et garage pour la surfaceuse

L'installation d'une dalle de béton avec système de réfrigération permettra l'aménagement d'une patinoire réfrigérée en hiver et d'une surface multisport / multiactivités durant les autres saisons.

Ces travaux entraîneront certaines entraves et nuisances temporaires (circulation locale, bruit, présence de machinerie). Nous vous remercions de respecter la signalisation de chantier qui sera mise en place afin d'assurer votre sécurité ainsi que celle des travailleurs.

**Échéancier des travaux à venir :**

**Avril :** Mobilisation et début du chantier

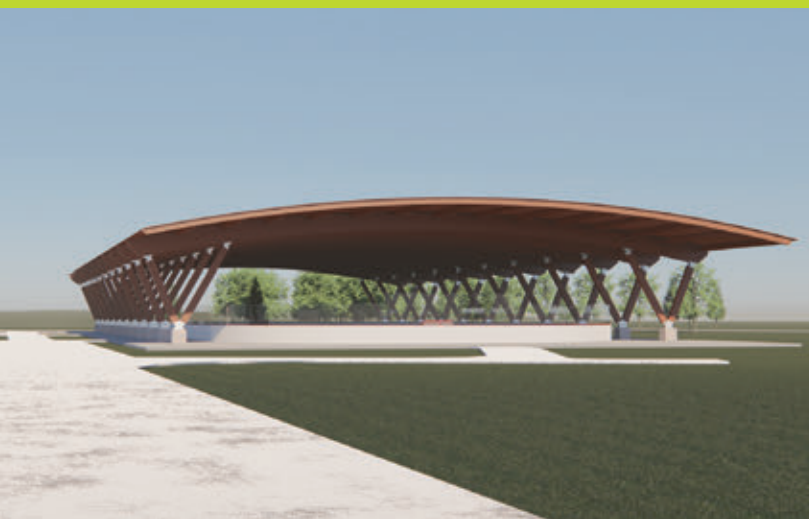
**Mai :** Fondations (dalle, toiture et bâtisse)

**Juin–juillet :** Mise en place de la structure de bois

**Août :** Dalle principale et système de réfrigération

**Septembre :** Trottoir périmétrique

**Octobre :** Finitions, équipements sportifs et aménagement extérieur



**NOUVEAU POSTE DE POMPAGE ET  
RÉFECTION DE LA RUE DES ÉRABLES**

## Travaux poste de pompage

Des travaux d'infrastructures auront lieu entre les mois de mai et novembre 2026 sur la rue des Érables, ainsi qu'aux intersections avec le boulevard Saint-Jean-Baptiste et avec la rue St-Joseph.

Ces interventions visent à moderniser les infrastructures et à améliorer la sécurité et le confort des déplacements dans le secteur.

Le chantier comprendra notamment :

- Remplacement des conduites d'aqueduc et sanitaire
- Ajout d'une conduite pluviale
- Reconstruction de la structure de chaussée
- Pavage
- Ajout d'un trottoir et de bordures sur la rue des Érables
- Construction d'un nouveau poste de pompage (P.P.) au coin de la rue des Érables et du boulevard Saint-Jean-Baptiste, incluant un système silencieux afin de limiter les nuisances sonores
- Déplacement de l'abribus actuellement situé sur la rue des Érables vers le boulevard Saint-Jean-Baptiste.

**Pendant la durée des travaux, des fermetures de rue et des entraves à la circulation sont à prévoir. Il sera important de respecter la signalisation temporaire et les détours qui seront mis en place, afin d'assurer la sécurité de tous. Exo mettra également en place des arrêts temporaires afin d'accommoder les usagers.**

# PROGRAMME D'AUTOPARTAGE DE VÉHICULES

Afin de permettre à ses citoyens d'emprunter un véhicule de façon ponctuelle, la Ville de Mercier a mis en place un programme d'autopartage.

Les objectifs visés par le programme d'autopartage des véhicules sont de :

- Réduire les émissions de GES
- Offrir aux citoyens une solution de transport abordable et écoresponsable
- Offrir une meilleure accessibilité à l'écocentre
- Optimiser l'utilisation de la flotte de véhicules municipaux et partager les ressources

Les véhicules mis à la disposition des citoyens sont les suivants :

- Nissan Leaf, 100 % électrique et muni d'un support à vélo
- Ford Maverick, hybride



Création de compte et réservation :  
450 691-6090, option 1  
ou consultez le site Internet au  
[www.ville.mercier.qc.ca/citoyens/transport/](http://www.ville.mercier.qc.ca/citoyens/transport/)



## CONCOURS FLEURIR MERCIER – ÉDITION 2026

Le concours Fleurir Mercier a pour objectif de souligner et de récompenser les citoyens et commerçants qui contribuent à l'embellissement et au verdissement de la ville de Mercier.

Six gagnants recevront une carte-cadeau d'une valeur de 100 \$ à utiliser chez l'un de nos commerçants locaux.

Deux gagnants par catégorie :

- Maisons et jumelés
- Condos et logements
- Commerces et institutions

Le concours est ouvert à tous les résidents, commerces et institutions de Mercier. Chacun est invité à participer et à partager sa passion pour les fleurs, l'aménagement horticole et le verdissement durable.

Que vous ayez un aménagement luxuriant, un balcon fleuri ou un commerce orné de fleurs attrayantes, votre contribution est précieuse et mérite d'être soulignée.

Vous êtes invités à remplir un formulaire en ligne avant le 14 août 2026 et d'envoyer deux à trois photos de votre aménagement qui doit être situé à la vue du public (en façade).

Pour plus d'informations et pour soumettre votre candidature, rendez-vous sur la page : [www.ville.mercier.qc.ca/concours-fleurir-mercier/](http://www.ville.mercier.qc.ca/concours-fleurir-mercier/)

Ou scanner le code QR





## RÈGLE D'ARROSAGE UTILISATION DE L'EAU RESPONSABLE !

La demande en eau est évidemment plus élevée durant l'été.

Pour ne pas surtaxer notre réseau, éviter des baisses de pression ou l'eau jaune, merci d'économiser l'eau et de respecter la réglementation municipale en vigueur.

L'arrosage automatique ou à l'aide d'un asperseur sans dispositif d'arrêt est permis :

- Numéro civique pair : Mercredi, de 6 h à 8 h et de 20 h à 23 h
- Numéro civique impair : Jeudi, de 6 h à 8 h et de 20 h à 23 h

L'arrosage manuel (avec dispositif d'arrêt) est permis en tout temps.

### Autres usages

- Un permis d'arrosage est requis pour la pose d'un nouveau gazon
- Le remplissage annuel d'une piscine n'est permis qu'au printemps

### Arrosage interdit

- Lorsqu'il pleut
- À l'aide de plus d'un boyau

En plus des règlements, vérifiez si un avis d'interdiction d'arrosage est en vigueur avant d'utiliser l'eau.



## Barils RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

La distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie est un programme qui a pour objectif de réduire la consommation d'eau potable sur le territoire de la Ville de Mercier afin notamment de participer à la conservation des infrastructures publiques.

Si vous êtes intéressés à en avoir un, veuillez communiquer avec la Direction des travaux publics au 450 691-6090 poste 421.

- Les barils sont offerts gratuitement
- Les quantités sont en nombre limité (premier arrivée, premier servis)
- Le baril récupérateur mis à la disposition des citoyens demeure la propriété de la Ville de Mercier

Lors d'un éventuel déménagement, le baril devra être laissé sur place. Il ne peut changer d'adresse.

Le citoyen est responsable de transporter le baril jusqu'à chez lui. Aucun service de livraison n'est offert.



LA RAGE,  
C'EST MORTEL.



**Déplacement d'animaux interdit en Montérégie**  
En raison des cas de rage du raton laveur en Montérégie, il est interdit de déplacer ou de relocaliser les ratons laveurs, les mouffettes rayées, les renards gris et roux ainsi que les coyotes et leurs hybrides, lorsqu'ils sont vivants, sur le territoire des municipalités situées autour des cas connus de rage du raton laveur, incluant la ville de Mercier.

**Contribuez à la lutte contre la rage du raton laveur.**

Signalez tout animal ayant un comportement agressif, désorienté, paralysé ou mort en composant le

**1 877-346-6763**

[quebec.ca/rageduratonlaveur](http://quebec.ca/rageduratonlaveur)

## SAVIEZ-VOUS QUE ?



**Nourrir les animaux sauvages en ville est déconseillé, car cela nuit à leur santé (malnutrition, dépendance) et perturbe leur comportement naturel, les rendant moins craintifs.**

Cela attire également des nuisibles, propage des maladies, cause des problèmes de salubrité et augmente les risques d'accidents routiers.

Principales raisons de ne pas nourrir la faune urbaine :

- **Santé des animaux** : Les aliments humains sont inadaptés et peuvent causer des maladies graves ou la mort. Ils perdent leur capacité à se nourrir seuls.
- **Sécurité humaine et animale** : Les animaux perdent leur peur naturelle, ce qui augmente les risques de morsures, d'attaques et de collisions routières.
- **Problèmes de voisinage et d'hygiène** : Cela attire des espèces indésirables (rats, ratons laveurs, pigeons).
- **Prophylaxie** : La concentration d'animaux favorise la propagation de maladies et de parasites.

**Nous vous demandons donc votre collaboration en respectant ces recommandations afin que tous vivent en sécurité !**

# FEUX À CIEL OUVERT : C'EST INTERDIT !

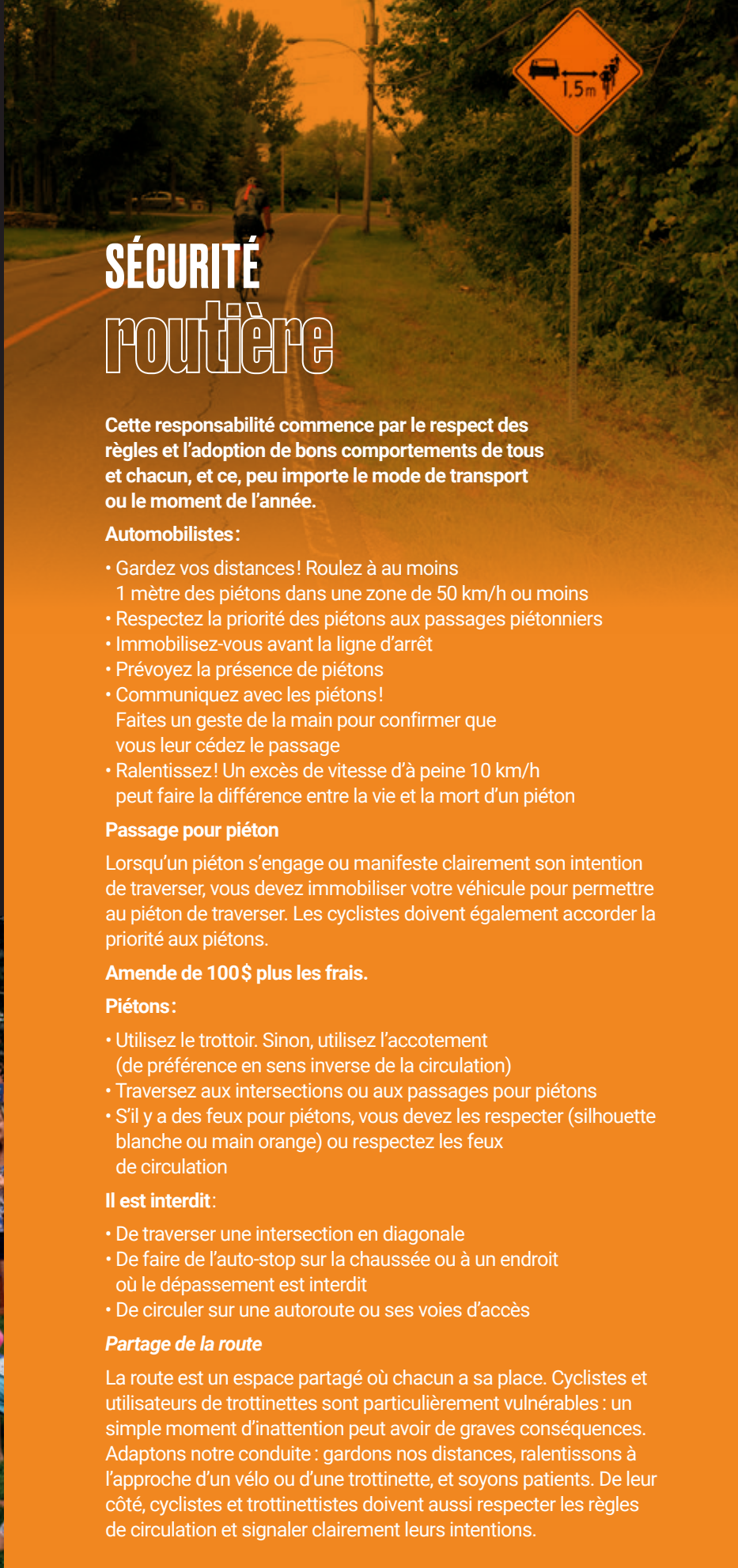
À Mercier, il est interdit de faire des feux à ciel ouvert sans permis. Que ce soit pour un feu de camp ou pour brûler toute autre matière combustible, vous devez obtenir un permis en communiquant avec le Guichet unique de Mercier.

## Foyer extérieur

L'utilisation d'un foyer extérieur est permise sous certaines conditions :

- La fumée et les cendres ne doivent pas incommoder les voisins
- Le foyer doit être muni d'un pare-étincelles
- Le foyer doit être à au moins 4 mètres de toute construction, arbre ou haie
- Le foyer doit être à plus de 2 mètres de la ligne de terrain
- Seul du bois de combustion peut être utilisé
- D'autres conditions s'appliquent

Pour plus de détails ou pour obtenir un permis, communiquez avec le Guichet unique de Mercier : **450 691-6090, option 1**  
[guichet.unique@ville.mercier.qc.ca](mailto:guichet.unique@ville.mercier.qc.ca)



# SÉCURITÉ routière

Cette responsabilité commence par le respect des règles et l'adoption de bons comportements de tous et chacun, et ce, peu importe le mode de transport ou le moment de l'année.

## Automobilistes :

- Gardez vos distances! Roulez à au moins 1 mètre des piétons dans une zone de 50 km/h ou moins
- Respectez la priorité des piétons aux passages piétonniers
- Immobilisez-vous avant la ligne d'arrêt
- Prévoyez la présence de piétons
- Communiquez avec les piétons!  
Faites un geste de la main pour confirmer que vous leur cédez le passage
- Ralentissez! Un excès de vitesse d'à peine 10 km/h peut faire la différence entre la vie et la mort d'un piéton

## Passage pour piéton

Lorsqu'un piéton s'engage ou manifeste clairement son intention de traverser, vous devez immobiliser votre véhicule pour permettre au piéton de traverser. Les cyclistes doivent également accorder la priorité aux piétons.

## Amende de 100\$ plus les frais.

## Piétons :

- Utilisez le trottoir. Sinon, utilisez l'accotement (de préférence en sens inverse de la circulation)
- Traversez aux intersections ou aux passages pour piétons
- S'il y a des feux pour piétons, vous devez les respecter (silhouette blanche ou main orange) ou respectez les feux de circulation

## Il est interdit :

- De traverser une intersection en diagonale
- De faire de l'auto-stop sur la chaussée ou à un endroit où le dépassement est interdit
- De circuler sur une autoroute ou ses voies d'accès

## Partage de la route

La route est un espace partagé où chacun a sa place. Cyclistes et utilisateurs de trottinettes sont particulièrement vulnérables : un simple moment d'inattention peut avoir de graves conséquences. Adaptions notre conduite : gardons nos distances, ralentissons à l'approche d'un vélo ou d'une trottinette, et soyons patients. De leur côté, cyclistes et trottinettistes doivent aussi respecter les règles de circulation et signaler clairement leurs intentions.



## UNE PISCINE SÉCURITAIRE POUR UN ÉTÉ SANS SOUCI !

Pour profiter de votre piscine cet été, mettez la sécurité de votre côté.

### Règlementation sur la sécurité des piscines résidentielle

Le Règlement vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures telles que l'installation d'une clôture munie d'une porte de sécurité. La surveillance et la vigilance restent primordiales pour prévenir la noyade chez les jeunes enfants.

- Restez toujours avec eux lorsqu'ils jouent près de l'eau ou dans l'eau
- Discutez avec eux des comportements sécuritaires à adopter autour d'une piscine

### Le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'applique aux:

- piscines creusées
- piscines hors terre dont la hauteur est inférieure à 1,2 mètre
- bassins d'eau de toutes sortes destinés à la baignade dont la profondeur est supérieure à 60 centimètres

### Il est obligatoire de sécuriser ces accès en installant une enceinte:

- qui doit être d'une hauteur d'au moins 1,2 mètre
- qui empêche le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre
- qui doit être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant faciliter l'escalade

**CET ÉTÉ,  
LA MEILLEURE  
PROTECTION...  
C'EST LA  
PRÉVENTION.**

De plus, toute porte aménagée dans une enceinte doit aussi être munie d'un dispositif de sécurité passif lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement. Ce dispositif peut être installé soit du côté intérieur de l'enceinte dans la partie supérieure de la porte, soit du côté extérieur de l'enceinte à une hauteur minimale de 1,5 mètre par rapport au sol.

**Pour connaître tous les détails d'implantation d'une piscine et la réglementation autour des piscines, consultez le site Internet de la Ville de mercier au [ville.mercier.qc.ca/citoyens/reglementation-et-permis/piscines/](http://ville.mercier.qc.ca/citoyens/reglementation-et-permis/piscines/)**

**Seuls les propriétaires des piscines installées avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010 bénéficient d'un délai supplémentaire de 2 ans. Ils ont désormais jusqu'au 30 septembre 2027 pour assurer la conformité de leurs installations au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.**

# Fête des citoyens

JUIN  
6

**Samedi**

11 h à 15 h

Parc Raymond-Pitre

11, rue de Batiscan, (secteur parc Mercier)

**Ce rendez-vous est une occasion de célébrer l'été et le bon voisinage!**

Hot-dogs, musique festive, animation pour toute la famille, jeux d'eau, jeux gonflables, mascotte et autres surprises vous attendent!

**Biblio Club**

**Nouveauté!** La bibliothèque sera sur place pour lancer officiellement le BiblioClub: profitez de l'occasion pour venir vous inscrire et repartir avec votre trousse de bienvenue.

**Plus de détails sur le déroulement du club à venir!**

Apportez vos couvertures, votre chaise, ainsi que vos boissons non alcoolisées et rejoignez-vous à nous pour ce grand rassemblement citoyen!



## Kiosque environnement 2026

Lors de cette fête, le comité de consultation citoyenne tiendra un kiosque pour informer et sensibiliser les citoyens à différents enjeux environnementaux et partager des trucs et astuces afin d'intégrer au quotidien des pratiques écoresponsables.

Des sachets de semences seront offerts gratuitement aux citoyens afin de cultiver soit du basilic, des capucines, des tournesols ou différents légumes.

## 3<sup>e</sup> édition de Troc Vert

Un espace dédié pour permettre l'échange libre et le don de plantes, semis et boutures entre citoyens. Apportez ce que vous avez en trop et repartez avec de nouvelles variétés de plantes d'intérieures ou d'extérieures.

# La grande journée des petits entrepreneurs

La 13<sup>e</sup> édition de La grande journée des petits entrepreneurs aura lieu le 6 juin 2026. Serez-vous de la partie comme plus de 8000 jeunes partout au Québec?

## Marché des petits entrepreneurs

Dans le même cadre que la Fête du citoyen aura lieu le marché des petits entrepreneurs de la Ville de Mercier. Vous avez entre 5 et 17 ans? Nous vous offrons la possibilité d'exposer votre petite entreprise. Viens explorer ta fibre entrepreneuriale tout en t'amusant! C'est l'occasion pour eux de développer leur créativité, leur persévérance, leur débrouillardise et leur confiance en apprenant également la valeur du travail bien fait et de l'argent. Communauté de Mercier, sortez en grand nombre soutenir nos petits entrepreneurs.

LA GRANDE  
JOURNÉE  
DES PETITS  
ENTREPRENEURS  
13<sup>e</sup> ÉDITION

Les inscriptions  
terminées pour  
l'édition 2026



PETITS ENTREPRENEURS.CA

# Inscription aux activités de loisirs

## Période d'inscription

Dès le 1<sup>er</sup> juin

## En ligne

[mercier.appvoila.com/fr/](http://mercier.appvoila.com/fr/)

## En personne

Direction loisirs, culture et vie communautaire  
16, rue du Parc à Mercier

## Carte-loisirs obligatoire

Une carte-loisirs est nécessaire pour s'inscrire aux activités. Pour l'obtenir, vous devez vous présenter à la direction loisirs, culture et vie communautaire ou à la bibliothèque.

Résident : Gratuit

Non-résident : 65 \$

## Information

450 691-6090, poste 249

[direction.loisirs@ville.mercier.qc.ca](mailto:direction.loisirs@ville.mercier.qc.ca)



## Qi Gong

Les samedis 27 juin, 4 juillet, 11 juillet, 18 juillet, 25 juillet, 1<sup>er</sup> août, 8 août

10h à 11h15

### Gratuit

Parc Loisselle devant le stationnement de la rue du Parc  
Aucune inscription requise

En cas de pluie, le cours est annulé

**Pour profiter pleinement de votre séance, pensez à apporter un tapis de yoga et une bouteille d'eau. Si vous préférez suivre le cours en position assise ou éviter de vous asseoir au sol, n'hésitez pas à apporter une chaise de camping.**

## Club de marche

Du 10 juin au 15 juillet (6 semaines)

Les mercredis de 19h30 à 20h30

16 ans et +

10 \$

Les séances du 24 juin et du 1<sup>er</sup> juillet seront remises au lendemain.

10 juin : parc Loisselle

17 juin : parc Raymond-Pitre

25 juin : parc Loisselle

2 juillet : parc Raymond-Pitre

8 juillet : parc Loisselle

15 juillet : parc Raymond-Pitre



Inscription obligatoire



## Animation Maison des jeunes Mercredis sportifs



Du 8 juillet au 19 août (7 semaines)

Les mercredis de 13h à 16h

12 à 17 ans

### GRATUIT - Entrée libre

Parc des Hirondelles (en cas de mauvais temps, l'activité sera déplacée à la maison des jeunes)

## Cours de Gardiens avertis



Inscription obligatoire

JUIN  
27

Samedi de 8h à 16h

11 à 16 ans

Direction des loisirs et salle Orise-Giroux en PM  
61 \$

## Prêt à rester seul



Inscription obligatoire

JUIN  
28

Samedi de 9h à 15h

9 à 11 ans

Direction des loisirs  
61 \$

CET ÉTÉ, C'EST AU PARC QUE ÇA SE PASSE!

# JEUD'YDYNAMIQUE

Sortez de votre quotidien et profitez d'activités culturelles cet été!

En cas de pluie, les activités sont déplacées au centre communautaire Roger-Tougas.

GRATUIT !

Apportez vos chaises de camping

Aucune inscription requise



## Spectacle de musique – Belle et bête

Belle et bête c'est beaucoup plus qu'une soirée dansante avec des musiciens passionnés, c'est une expérience humaine chaleureuse. Leur répertoire de plus de 300 chansons allant du disco à la pop en passant par le rock, le latin, le folk, le soul et le rock and roll leur permet de s'adapter à toutes soirées!

Plaisir garanti!

**JUILLET**  
**16**  
19h  
Pour tous  
Gratuit  
Parc Loiselle



## Spectacle – Diva et Catastrophe à la ferme

La pièce *À la ferme* narre l'histoire de Diva, une chanteuse extravagante qui connaît un immense succès pour ses chansons. Son valet, Catastrophe, l'accompagne assidûment lors de ses tournées, veillant à tous les détails pour le bien-être de la Diva.

**AOÛT**  
**6**  
18h  
5 à 8 ans  
Gratuit  
Parc Loiselle



## CINÉMA PLEIN-AIR

Venez voir ou revoir un grand succès! Un classique à chaque année pour clôturer cette superbe saison estivale. Restez à l'affût! Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour découvrir le film à l'affiche le 20 août prochain.

**AOÛT**  
**20**  
Rendez-vous à 19 h 30  
Diffusion au coucher du soleil  
Pour tous  
Gratuit, popcorn inclus  
Parc Loiselle



# À la BIBLIOTHÈQUE



## Lancement CONT'O'PARC



Cet été, viens retrouver nos animatrices pour une lecture spéciale dans un des parcs de la ville!

La bibliothèque de Mercier t'invite à assister à des lectures animées lors de la journée familiale le 24 juin au parc Des Hirondelles. La programmation des Cont'O'Parc sera dévoilée lors de cette journée festive!

3 à 8 ans

Gratuit

Aucune inscription requise

## Cibelle et Rapidou

Afin de célébrer le lancement des Cont'O'Parc, la bibliothèque vous invite à découvrir Cibelle et Rapidou: *On rappe, on danse!*, un spectacle jeunesse ultra dynamique au son d'une musique moderne et entraînante. Avec leurs personnages souriants et attachants, les enfants de 3 à 8 ans s'initient aux rythmes d'aujourd'hui grâce à de petites leçons de rap et de danse, simples et parfaitement adaptées. Venez bouger, chanter et vous amuser en famille avec Cibelle et Rapidou!



## BiblioClub Mystères et enquêtes!

Le monde qui t'entoure est rempli d'énigmes et de mystères, et les bibliothèques sont les meilleurs repaires pour les résoudre!

Par des intrigues réalistes ou des aventures complètement loufoques, le BiblioCLUB t'ouvrira les portes d'un univers littéraire où le suspense règnera et où chaque page sera un indice.

Mais attention! Pour devenir un véritable détective, il te faudra aiguïser tes sens: observer les moindres détails, analyser les dialogues, et surtout, ne jamais négliger une piste, aussi étrange soit-elle.

Alors, prépare-toi à ouvrir grand les yeux, tendre l'oreille, et garder ton esprit affûté...

### LANCEMENT ET REMISE DES TROUSSES À LA FÊTE DES CITOYENS



La bibliothèque sera présente lors de la fête des citoyens pour lancer officiellement le BiblioClub: profitez de l'occasion pour venir vous inscrire et repartir avec votre trousse de bienvenue.

(Troussets offertes en quantité limitée)



Mystère glacé

10 h à 11 h 30

6 à 12 ans

Gratuit

Bibliothèque - Salle 3-4



Inscription obligatoire

Dans les montagnes enneigées du Yukon, des chasseurs découvrent des ossements humains entourés d'outils qui semblent anciens. Qui était cette personne, de quoi est-elle morte et, surtout, quand? Devenez des bioarchéologues le temps d'une enquête et faites les analyses scientifiques nécessaires pour résoudre ce mystère glacé.



# EXPOSITIONS



## Mercier en Focus : Objectif Nature

**8 juin au 20 juin**

**Vernissage le 8 juin**

**Édition 2025-2026**

Les élèves de sixième année de l'école des bons-Vents ont porté un regard sensible et attentif sur la ville de Mercier, en cherchant à en révéler la beauté naturelle à travers l'observation de sa faune et de sa flore.

Au fil de trois saisons, l'automne, l'hiver et le printemps, ils ont capturé des instants où la nature se transforme, se renouvelle et se laisse contempler autrement. Chaque photographie témoigne d'un moment d'émerveillement, d'une rencontre avec le vivant, d'un regard posé avec intention sur leur environnement.

Parmi l'ensemble des clichés réalisés, chaque élève a choisi une œuvre significative, celle qui, à ses yeux, représente le mieux la richesse et la poésie des paysages mercierrois. Ces photographies seront présentées lors d'un vernissage organisé en collaboration avec la Ville de Mercier, les élèves de sixième année de l'école des Bons-Vents et leurs enseignantes, offrant une invitation à redécouvrir la beauté du territoire à travers le regard éveillé et contemplatif de la jeunesse. Le vernissage aura lieu le 8 juin, un moment privilégié pour venir à la rencontre de ces œuvres et de ceux qui les ont créées.

L'exposition se tiendra à la bibliothèque de la Ville et sera présentée jusqu'au 20 juin, offrant ainsi au public l'occasion de plonger, à travers chaque image, dans une interprétation unique et inspirante de notre environnement.

# Fête nationale du Québec

TOUT LE QUÉBEC  
EN CÉLÉBRATION

## Commanditaires de la Fête nationale

Présentateur officiel  
de l'événement



Présentateur officiel  
des feux d'artifice



Présentateur officiel  
de la journée familiale



**Le Petit  
kangaroo**

Centre D'amusement Pour Enfants - Café - Brunch

Zone Restauration



Zone VIP



Partenaire Argent



Partenaire Bronze



Avec le soutien de

Corps de cadets 2972  
Mercier

Parrains de  
Mercier

Mercier Ville Fleurie

Réparations  
Robert Gervais



En collaboration avec :



# Offre alimentaire

## LE ST-GRILL SHACK À GRILLADES

Payez vos  
consommations  
directement au  
comptoir !  
 Paiement interac ou  
argent comptant.



## PROJET HUITRES

## LES MOLLES



# Course familiale

Simplement pour  
le plaisir de bouger !

JUIN  
24

10 h

1 KM (course ou marche)  
Non chronométrée



Petits et grands sportifs, venez bouger en famille ! Que ce soit simplement pour vous dégourdir, ou pour relever ce beau défi, venez courir ou marcher ce petit parcours de 1 km et vous amuser en famille ou entre amis. C'est gratuit ! Vous préférez simplement encourager les coureurs ? Vous êtes les bienvenus !

**Votre participation gratuite inclut :**

- Un ruban de participation
- Une collation et un breuvage
- La trousse du coureur (dossard avec numéro et 4 épingles).

**Heure d'arrivée**

**Prévoyez d'arriver sur le site entre 9 h et 9 h 30** afin de récupérer votre trousse du coureur et de vous enregistrer.

**AUCUNE INSCRIPTION REQUISE**

Le parcours est ouvert aux poussettes.

**Interdit :**

- Patins à roues alignées
- Trotinettes
- Vélos
- Planches à roulettes

\* En cas de conditions climatiques inappropriées pour la course, la Ville de Mercier prendra la décision le matin de la course vers 7 h et publiera la décision sur la page Facebook de la Ville.



# Ta bouteille d'eau, notre planète!

Apportez votre bouteille d'eau!  
Il y aura des stations  
de remplissage!

VOUS POURREZ AUSSI VOUS  
PROCURER DES VERRES ECOCUP  
EN CONSIGNE POUR 2 \$

Comment ça marche ?  
Vous rapportez le verre et  
on vous redonne votre 2 \$ !



# Paiement

Payer vos consommations directement  
au comptoir en argent comptant, Interac  
ou crédit!

Disponible sur tout le site.



Pour des  
raisons  
de sécurité,  
les chiens seront  
**interdits**  
le 23 juin.

C'est avec fierté que la Ville de Mercier, soutenue par ses nombreux partenaires, présente les festivités entourant la fête nationale du Québec 2026.

En 2026, la fête nationale se teinte aussi d'un thème commémoratif porteur : le 75<sup>e</sup> anniversaire de naissance de M. Guy Lafleur. Figure incontournable de notre histoire sportive et culturelle, le « démon blond » a marqué des générations par son talent, son panache et cette énergie unique qui soulevait les foules au rythme du célèbre « Guy ! Guy ! Guy ! ». Au-delà des exploits, il incarne une part de notre mémoire collective, un symbole de réussite, de résilience et de fierté québécoise.

Dans une époque où tout bouge rapidement et où l'actualité nous bouscule, il devient essentiel de revenir à l'essentiel : notre identité. Prendre le temps de mettre en lumière ce qui nous rassemble, la vitalité de notre culture, la force de notre langue et l'héritage partagé qui continue de tracer la route pour demain.

La fête nationale, ce n'est pas seulement une célébration : c'est un moment de cœur, un élan collectif. C'est l'occasion de réaffirmer nos valeurs, de transmettre notre fierté aux plus jeunes, et de faire résonner haut et fort ce qui nous unit. Cette année, c'est aussi une invitation à souligner, ensemble, l'inspiration que Guy Lafleur a semée au Québec : le dépassement de soi, la détermination et cette capacité rare de rallier tout un peuple autour d'un même souffle.

**Les 23 et 24 juin, donnons-nous rendez-vous pour vivre pleinement cette grande fête nationale. Retrouvons-nous au parc des Hirondelles pour célébrer notre Québec avec enthousiasme, partager des moments rassembleurs et faire rayonner notre fierté, ensemble, d'une seule voix.**

# Fête nationale du Québec



\*

DEUX VILLES UNIES  
POUR CÉLÉBRER  
LE QUÉBEC !

**POUR UNE 2<sup>E</sup> ANNÉE, LES VILLES DE MERCIER ET CHÂTEAUGUAY S'UNISSENT POUR CÉLÉBRER LA FÊTE NATIONALE.**

Venez fêter en grand à Châteauguay!  Châteauguay

Des activités pour toute la famille :

Jeux et maquillage, zones alimentaires et camions de rue (\$), hommage à Guy Lafleur et grands spectacles !

En vedette sur la scène principale

**19 h 30 – Marie-Annick Lépine**

La chanteuse et multi-instrumentiste, membre du célèbre groupe Les cowboys Fringants nous offre son tout nouveau spectacle solo. Serez-vous là pour assister à l'un des retours les plus attendus ?

**21 h – Robert Charlebois**

Auteur-compositeur-interprète qui est devenu, en plus de 50 ans de carrière, une figure essentielle de la chanson, non seulement au Québec mais dans l'ensemble de la francophonie. Ne manquez pas la chance d'assister au spectacle d'une légende.

**JUN 24** 17 h à 22 h 30  
Gratuit  
Parc du 350<sup>e</sup> CMP et Agora (15, boul. Maple)

Stationnement disponible dans les rues avoisinantes, derrière l'Agora et à l'École Howard S. Billings  
Foodtruck sur place (\$)



En collaboration avec :



Présentateur officiel :



PARC DES HIRONDELLES

# Programmation

JUIN  
23

## Fête nationale du Québec



DJ Azrik



Idyllic band

- 18 h **Ouverture du site**  
Profitez des camions de rue!
- 18 h 30 DJ Azrik
- 19 h 30 Idyllic band
- 21 h 30 Feux d'artifice
- 21 h 45 **Noir Silence**

**FERMETURE DU SITE MINUIT**



Noir Silence



STATIONNEMENT DISPONIBLE DANS LES RUES AVOISINANTES ET NAVETTES AU PARC RAYMOND-PITRE ET AU CENTRE COMMUNAUTAIRE TOUTE LA SOIRÉE. (VOIR PAGE 18 POUR LES DÉTAILS)

## Fête familiale

JUIN  
24

- 9 h **Ouverture du site**
- 10 h à 15 h Entrez dans le monde des dinosaures!  
Animation familiale, jeux gonflables, amuseurs publics, heures du conte, jeux d'habileté, maquillage, jardinage etc.
- 10 h Course familiale  
(aucune inscription requise)
- 11 h à 13 h Pique-nique familial (apportez vos couvertures)  
hot-dogs gratuits offerts par les Parrains de Mercier.
- 13 h 30 Spectacle Cibelle et Rapidou (voir en p.14)



**FERMETURE DU SITE À 15H**